



Vuarrens info's

Journal officiel de la commune de Vuarrens

Juillet 2024

Le p'tit mot de la Muni



On y est! C'est l'été!

Pendant que certains cuisent sous la chaleur, nous on zigzague entre les gouttes!

La saison des festivals reprend ses droits, les cris des enfants retentissent en pleine journée et surtout, on profite d'un allègement sur les routes pas désagréable du tout!

Nous vivons aussi au rythme des évènements internationaux, pas toujours tous aussi réjouissants les uns que les autres mais l'Euro2024, les jeux Olympiques, la coupe de l'America vont se succéder ces prochains mois.

Votre Muni va aussi tenter de lever un peu le pied. On est à mi-mandat, les sujets ne manquent pas et certains délais ambitieux doivent être tenus.

Il faut aussi que nous nous préservions, alors un mois plus calme, ce ne sera pas de refus.

Profitez donc vous aussi de cette période estivale pour prendre soin de vous, flâner au gré du vent (et de la météo cette année), vous abandonner à rêvasser dans les champs et humer les odeurs de notre région (les bonnes donc).

La prochaine édition du Vuarrens info's, ce sera en septembre!

Naissance



LOU

Née le 28 avril 2024.

Fille de Valéria Musci et de David Ahlgren,
chemin du Chauchy 10.

Félicitations aux heureux parents!

Editeur: Municipalité de Vuarrens

Parution: mensuelle (sauf janvier et août)

Distribution: tous ménages/Fromagerie

Annonces commerciales: voir les conditions sur le site www.vuarrens.ch/vuarrens-info

Contacts: Administration communale,
La Place 3, 1418 Vuarrens
vuarrens-info@vuarrens.ch

www.vuarrens.ch

Sommaire



Agenda

Coupure d'électricité

Offre d'emploi

Heures d'ouverture des commercesPage 2

PECC, deuxième réunionPage 3

Fontaine restaurée

Perséides

Les échos du ConseilPage 4

Les échos du Conseil (suite)Page 5

InterviewPage 6

VIE LOCALE

Nonagénaire fêtée

Servez-vousPage 7

1^{er} août en musique

Soirée moulesPage 8

Heures d'ouverture



DÉCHETTERIE

Lundi de 9h30 à 11h45 - Mercredi de 17h à 19h30 -
Samedi de 9h à 11h45.

COMPOSTIÈRE

Mêmes horaires d'ouverture complète que la
déchetterie (mercredi soir et samedi matin).

BUREAU COMMUNAL

Mardi de 8h à 11h30 et de 17h30 à 19h30.
Jeudi de 8h à 11h30.

VACANCES

**Le bureau communal ainsi que le contrôle
des habitants seront fermés du jeudi
1^{er} août au dimanche 18 août 2024.**

Agenda



17 août 2024

Soirée moules, refuge.

21 septembre 2024

Repair Café, Bercher.

5 octobre 2024

Soirée musique et théâtre, grande salle.

8 octobre 2024

Conseil communal, grande salle.

Nous vous rappelons que cette rubrique du Vuarrens info's reprend exclusivement les informations que vous aurez vous-même ajoutées à l'agenda disponible sur www.vuarrens.ch/agenda



COUPURE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Lundi 12 août de 12h45 à 18h

La Romande Energie va effectuer des travaux d'importance dans le village.

Deux très grosses installations de production photovoltaïque ont récemment été installées sur le territoire communal et leur mise en service nécessite pas moins que le remplacement de deux des transformateurs principaux de la commune.

La Romande Energie enverra un flyer avec de plus amples informations à tous les ménages prochainement!

Offre d'emploi



PATROUILLEUSE OU PATROUILLEUR SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2024-2025, la Commune recherche une personne pour rejoindre l'équipe existante.



Merci d'adresser votre candidature par mail à greffe@vuarrens.ch

Commerces



FROMAGERIE du Gros-de-Vaud (J. Jambon)

Lundi à samedi 7h à 12h / 16h à 19h
Dimanche 8h à 12h / 16h à 19h

www.fromagerie-du-gros-de-vaud.ch

RESTAURANT Auberge du Lion d'Or

Lundi Fermé
Mardi - samedi 8h à 14h / 16h à 23h30
Dimanche 9h à 16h

BOUCHERIE CHARCUTERIE Buffat

Fermeture définitive du magasin dès le 1.7.2024

www.boucherie-buffat.ch

POISSONNERIE Chez Océane

Lundi Fermé
Mardi 11h à 12h ou sur rdv
Mercredi 14h à 15h
Jeudi 14h à 17h
Vendredi Sur commande

PRODUITS DE LA FERME La Cabane à Mélissa (Mélissa Pittet) Self-service

Lundi à dimanche 8h à 19h

<https://chevalley-pittet.wixsite.com/domaines>

GRILS+CUISINES D'EXTÉRIEUR Masdors Sàrl

Show room ouvert à la demande

+41 (0)78 888 08 83

<https://masdors.ch>

GARAGE du Gros-de-Vaud (C. Chevalley)

Vente de voitures neuves et d'occasions

Spécialiste Toyota

Lundi - vendredi 7h30 à 12h / 13h30 à 18h

www.ggv.ch

PRODUITS MÉNAGERS NATURELS / ARTISANAT

Aux Bulles de Sophie (magasin)

Lundi 10h à 12h
Mardi et jeudi Fermé
Mercredi 16h à 18h
Vendredi 16h à 18h
Samedi Fermé

Vente en ligne: <https://lesbullesdesophie.ch>

Au Point-compté

Lundi Fermé
Mardi 9h à 12h / 13h30 à 19h
Mercredi - vendredi Fermé
Premier samedi du mois 9h à 16h

www.broderie.ch



PECC, deuxième réunion

Le Plan Énergie et Climat Communal (PECC) est un programme de soutien qui actualise et élargit le Concept énergétique des communes vaudoises (CECV), lancé en 2009. Il découle de la mesure stratégique n°27 «Accompagnement des communes» du Plan climat vaudois et propose aux communes un appui technique et financier pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans climat communaux.

Les moyens mis en œuvre pour soutenir les communes dans la mise en place de leur PECC, notamment par une démarche participative, proposent des outils pratiques, un catalogue d'actions possibles, des formations, du réseautage et des subventions pour un accompagnement technique si nécessaire.

Les personnes intéressées trouveront toutes les informations sur les pages dédiées de l'État de Vaud

www.vd.ch/etat-droit-finances/communes/climat-et-durabilite/plan-energie-et-climat-communal-pecc

Initiée par la Municipalité, la démarche PECC de Vuarrens a réuni une quinzaine de personnes le 26 mars dernier.

Dans ses réflexions, ce petit groupe de citoyens a esquissé une vision pour notre village en 2050. Au travers de quatre grands thèmes, vie villageoise, mobilité, biodiversité et énergie, il a souhaité que Vuarrens soit une oasis de partage, d'harmonie et d'innovation, que la commune soit verte, solidaire et connectée où la nature s'épanouit et où l'innovation rayonne.

Mais comment mettre en œuvre une vision aussi exigeante? L'atelier organisé le 19 juin à la grande salle avait pour but d'apporter des réponses.

La soirée a démarré par quelques chiffres donnés par M. Yann Payen de la Coopérative de conseils en durabilité Lyka à Lausanne (www.cooperative-lyka.ch), animateur de l'atelier.

Ainsi, sur le plan du bilan carbone, savez-vous que nous consommons 15 tonnes de CO₂ par habitant et par an en 2019 et que l'objectif est de passer cette consommation à 9 tonnes en 2030?



Autres chiffres révélateurs, notre alimentation représente 15% de ces 15 tonnes, l'énergie et la mobilité 21% chacune.

S'agissant du profil énergé-

tique de la commune, la production d'énergie solaire présente un potentiel de réduction carbone de 44% si elle est pleinement optimisée.



C'est forte de ces chiffres encourageants que la vingtaine de participants s'est ensuite répartie sur les quatre ateliers organisés, vie villageoise, mobilité, biodiversité et énergie, et a planché sur des propositions d'actions concrètes et précises qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre du plan climat.



Passant d'un thème à l'autre, les habitants ont réfléchi et discuté avec intérêt et un investissement remarquable. Chacun a partagé ses convictions, ses

connaissances, ses envies, ses rêves parfois.

Le climat des discussions, respectueux et à l'écoute, a permis des partages intéressants sur des thèmes essentiels tels que l'approvisionnement énergétique, l'instabilité climatique, l'évolution de la société ou encore la disponibilité des ressources naturelles, l'eau notamment.

Ces ateliers ont ainsi permis l'émergence de propositions concrètes, simples mais parfois ambitieuses pour économiser l'énergie, diminuer notre bilan carbone, mieux vivre ensemble et contribuer à un avenir plus serein.



L'ensemble de ce travail va maintenant être repris par la Coopérative Lyka qui va le compiler et l'ajuster durant l'été puis le transmettre à la Municipalité.

Fontaine restaurée



Suite à un accident provoqué par un camion en octobre 2023, plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour que la fontaine au chemin de l'Eglise soit à nouveau accessible et fonctionnelle.

Réparation réussie, propre et respectueuse de l'histoire de cette fontaine.

D'ailleurs, le saviez vous? Dans le projet de sécurisation des routes, les fontaines ont été définies comme le fil conducteur de notre village. Elles constituent des points d'accroche et des lieux de vie.



Spectacle nocturne



Du 12 au 13 août, la pluie d'étoiles filantes des Perséides atteint à nouveau son apogée. 200 étoiles filantes à l'heure.

Eteignez vos lumières et profitez du spectacle!

La commune s'est occupée de l'éclairage public depuis quelques temps déjà. Espérons un ciel dégagé...



Les échos du Conseil



Le Conseil communal s'est réuni le 25 juin avec la présence de 31 conseillers.

Un ordre du jour copieux a occupé l'assemblée puisqu'elle s'est penchée sur pas moins de 6 préavis.

Comptes 2023

Les comptes communaux 2023 sont bons (excédent de revenus de CHF 107 123.39) et la situation financière de la commune est saine.

La stratégie financière de la Municipalité s'articule autour des 3 axes suivants:

- Investir et entretenir les infrastructures
- Maintenir une fiscalité stable
- Maîtriser les dépenses tout en investissant pour la qualité de vie dans la commune et en préservant le patrimoine communal

Les comptes communaux ont été vérifiés par la fiduciaire Fiprom SA à Lausanne.

Dans son rapport, la Commission de gestion et des Finances (COGEFI) a relevé la bonne tenue du «ménage communal» et a recommandé d'accepter les comptes 2023 tels que présentés.

Il n'y a pas eu de discussions et, au vote, le Conseil a approuvé les comptes 2023 à l'unanimité.

Arrêté d'imposition 2025

Dans son arrêté d'imposition 2025, la Municipalité propose que tous les impôts, taxes et droits restent inchangés pour l'année prochaine, soit notamment:

- Impôt sur le revenu et la fortune - 73,5% de l'impôt cantonal de base
- Impôt foncier - 0.80 fr./mille francs
- Droit de mutation sur les actes de transfert immobilier - 0.50 fr./franc perçu par l'Etat
- Impôt sur succession et donation - ligne directe ascendante et descendante - 0.30 fr./ franc perçu par l'Etat
- Impôt sur succession et donation - ligne collatérale ou entre non-parents - 1 fr./ franc perçu par l'Etat
- Impôt sur les chiens - 100 fr./animal.

Dans son rapport, la COGEFI a recommandé d'accepter le préavis tel que présenté. Il n'y a pas eu de discussions et, au vote, le Conseil a accepté l'arrêté d'imposition 2025 à l'unanimité.

Rénovation de la route d'Echallens

S'agissant de la 2^e partie de la rénovation de la route d'Echallens (demi-largeur), la Municipalité souhaite effectuer les travaux encore cette année, pour un montant de 30 000 fr.

Ces travaux seront identiques à ceux réalisés sur la 1^{re} partie de la route, incluant toutefois la prise en compte des regards (ouvertures placées au-dessus de conduites enterrées) et d'une bordure de route moins uniforme et sans trottoir.

Dans leur rapport, la Commission ad hoc et la COGEFI ont approuvé la nécessité de ces travaux et recommandé d'accepter le préavis tel que présenté. Il n'y a pas eu de discussions et, au vote, le Conseil a accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

Remplacement des systèmes de cible de deux lignes de tir et pose de quatre barrières de signalisation fixes

Au stand de tir, les lignes de tir sont vétustes et nécessitent un remplacement complet afin de garantir la pérennité du fonctionnement du stand. Par ailleurs, lors de chaque rencontre de tirs, des barrières de sécurité doivent être posées afin d'empêcher l'accès à la zone de tirs et assurer la sécurité de toutes et tous.

La Municipalité propose d'installer des barrières fixes afin que cet élément de sécurité indispensable soit garanti à chaque ouverture du stand.

Dans leur rapport, la Commission ad hoc et la COGEFI ont recommandé d'accepter le préavis tel que présenté. Il n'y a pas eu de discussions et, au vote, le Conseil a accepté le préavis à l'unanimité moins 2 abstentions.

Travaux au restaurant du Lion d'Or

Le restaurant du village a besoin de travaux d'entretien et de rénovation. Sont notamment prévus la mise aux normes d'un conduit de cheminée, le remplacement de l'installation de la chambre froide, le remplacement d'urinoirs et la réfection de la peinture de la cage d'escaliers. La Municipalité demande ainsi son accord au Conseil pour une dépense de 78 000 fr.

Dans leur rapport, la Commission ad hoc et la COGEFI ont confirmé la nécessité et l'urgence des travaux et recommandé l'acceptation du préavis tel que présenté. Au vote et sans discussions, le Conseil a approuvé le préavis à l'unanimité.

Rénovation de la toiture de l'Ancienne Forge

Suite à deux refus concernant la rénovation d'un seul tenant du bâtiment de l'Ancienne Forge et considérant le caractère indispensable et urgent de certains travaux, la Municipalité propose ces travaux par tranches successives, prévues sur 3 ans.

La 1^{re} tranche, pour un montant de 315 000 fr. prévoit la rénovation de la toiture, la mise en place d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques et thermiques. Le souhait est que les travaux de la

toiture puissent se faire avant l'hiver prochain afin d'améliorer à temps les déperditions de chaleur.

Dans son rapport, la Commission ad hoc a approuvé ces travaux tels que présentés et recommandé l'approbation du préavis.

La COGEFI a, quant à elle, recommandé de refuser ces travaux, regrettant notamment le «saucissonnage» des interventions.

Une discussion est engagée qui aboutit à la formulation d'un amendement au préavis demandant que le montant total des travaux décrits ne dépasse pas la somme de 265 000 fr. L'amendement a été accepté par 15 oui, 12 non et 3 abstentions. Le préavis a également été accepté par 16 oui, 12 non et 2 abstentions.

La séance s'est poursuivie par les élections statutaires du Bureau du Conseil pour l'année politique qui débute le 1^{er} juillet 2024.

Le Bureau dans son ensemble est réélu par acclamations. Monsieur Olivier Piot, président, Monsieur Alain Roy, vice-président, et les scrutatrices Mesdames Anne-Laure Zurcher, Christine Vulliamoz, Monika Normand Schwab et Nadia Bridel poursuivront donc leur engagement dans leur poste respectif. La secrétaire du Conseil, Madame Gaetana Duvoisin, a également été remerciée chaleureusement pour son engagement et la qualité de son travail.

Dans ses communications, la Municipalité a donné des informations sur les analyses du fonctionnement de la STEP, la consommation d'eau du village, le Plan Énergie Climat Communal (PECC), l'entretien usuel des bâtiments, les travaux prévus aux entrées sud (Echallens) et nord (Yverdon) du village et la sécurisation des routes intérieures de la commune.

La parole a ensuite été donnée aux représentants de différentes Commissions fixes dans lesquelles Vuarrens est représentée, telles que l'EFAJE (accueil petite enfance), l'ASIRE (scolaire), l'AIAE (distribution d'eau), qui ont renseigné le Conseil sur leurs derniers travaux et les projets en cours.

Avant de clore la séance, le président a notamment

- félicité la Fromagerie du Gros-de-Vaud qui a remporté une médaille d'or pour son gruyère, en avril dernier... au Brésil!
- remercié la famille Pittet-Chevalley pour sa parfaite organisation du récent rallye découverte à la ferme
- complimenté le FC Nord Vaudois pour sa belle saison 2023-2024.

Le Conseil s'est achevé à 22h20, le prochain aura lieu le 8 octobre 2024 à 20h.

À mi-mandat, interview de nos élus

**Raphaël Pedrazzini**

Me voilà arrivé au milieu de ce mandat que vous m'avez confié il y a deux ans et demi, l'heure de faire un premier bilan. Une occasion pour moi de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, d'évaluer la situation en la confrontant à ce qui m'a amené à me porter candidat.

Après dix ans passés au Conseil communal, j'ai décidé de me lancer dans ce défi accompagné par mes quatre collègues.

«Ensemble, aujourd'hui pour demain», un slogan formulé pendant notre campagne électorale, et c'est bien «ensemble», grâce à votre confiance, que nous avons ouvert la porte du bureau municipal pour la première fois... Pas facile pour le personnel communal qui s'est alors retrouvé face à cinq néophytes. Je tiens à remercier nos collaborateurs pour le professionnalisme et la résilience remarquables dont ils ont fait preuve pour nous accompagner efficacement dans l'apprentissage de nos fonctions.

Dès notre arrivée, nous avons fait de la cohésion d'équipe une priorité absolue. Forts de nos expériences et compétences individuelles, nous avons mis en place une organisation collaborative efficace, partageant les responsabilités des dicastères et favorisant une communication ouverte et transparente. J'apprécie cette dynamique et notre esprit d'équipe qui se révèle être un atout majeur dans la gestion des dossiers complexes et la prise de décisions.

Le temps nécessaire à atteindre le seuil de compétences nécessaire dans des dicastères comme l'eau, l'épuration, la police des constructions est colossal. Les formations de base délivrées par le canton permettent d'avancer et de pouvoir assumer ces responsabilités. C'est sincèrement passionnant et il y a toujours quelque chose à apprendre. À noter aussi les évolutions réalisées avec le groupe de travail *Biodiversité et énergie* mis en place en début de législature. Les discussions constructives nous permettent d'apprendre notre environnement communal dans toutes ses dimensions en tenant compte de l'agriculture.

Le plus gratifiant est de pouvoir mesurer l'impact positif de nos projets. L'aboutissement de semaines, de mois de travail qui ont notamment permis de revoir plusieurs règlements, de commencer la réalisation d'un nouveau PACOM, de démarrer notre *Plan*

énergie climat cantonal, d'attribuer plusieurs mandats d'analyse.

À ce stade de mon mandat, je suis fier du travail réalisé par notre municipalité.

Je considère que la confiance est le pilier de toute collaboration fructueuse. Au sein de l'équipe municipale, nous avons cultivé un climat de confiance mutuelle, permettant de partager nos idées sans crainte, de débattre ouvertement et de trouver des solutions consensuelles. Il en est de même pendant les débats au Conseil communal, tous les membres doivent se sentir libres de s'exprimer en toute confiance, en respectant les décisions du Conseil.

Cette confiance s'est également étendue à nos collaborateurs au sein de l'administration communale, dont l'engagement et le dévouement ont été essentiels à la réussite de nos projets. Je suis convaincu que notre travail sur l'organisation du bureau communal et notre analyse du système d'information aboutiront à des résultats positifs sur le très long terme pour la Commune.

Plus j'avance dans ce mandat, plus mon regard se tourne vers l'avenir. Pourtant c'est vers le passé que je vous renvoie, celui qui a façonné notre village... Vuarrens a connu une croissance démographique remarquable au cours des vingt-cinq dernières années. Cette évolution, rendue possible par les efforts visionnaires des autorités de l'époque, leur collaboration avec le Conseil général et la confiance de la population, démontre que le système fonctionne.

Comme à l'époque, notre futur nécessitera des investissements importants pour moderniser, valoriser, mettre aux normes notre patrimoine communal, nos infrastructures et pour adresser les défis énergétiques et climatiques. Mon engagement pour Vuarrens n'a de sens que s'il se traduit par des actions concrètes et une progression positive pour notre village. Je suis convaincu que, grâce à notre engagement collectif et à notre volonté commune d'avancer ensemble, nous pouvons relever les défis qui se présentent à nous et faire de Vuarrens un village encore plus dynamique, solidaire et durable. Merci à mes collègues sans qui je ne me serais pas lancé dans cette aventure.

Un grand merci à mon épouse qui, il y a deux ans et demi, est passée d'un statut neutre à celui de «femme d'un municipal». Mon engagement n'aurait pas pu être ce qu'il est sans son soutien, sa patience et sa bienveillance.

Nonagénaire fêtée



C'est le 11 juin dernier que la Municipalité, par chance in corpore, a rendu visite à Madame Marie-josé Cossy, à l'occasion de ses 90 printemps.

Femme de caractère avec une énergie positive débordante, Madame Cossy est un exemple de dynamisme pour nous tous!

Nous avons passé, avec elle, un joli moment de convivialité et de rires, émaillé d'anecdotes sur notre village (on en apprend chaque jour un peu plus).



Marie-José Cossy dans sa cuisine, entourée des cinq municipaux avec, assis au fond, son fils et sa fille.

Servez-vous!



Savez-vous que les fruits se trouvant dans certains endroits de notre commune sont à la disposition de tous les habitants de notre village?

1. **Pommes** et **cerises** au-dessus du talus au chemin du Déjau.
2. **Fraises** et **framboises** vers l'église.
3. **Cerises** près de la fromagerie ou à côté du pont au chemin de la Riaz.
4. **Tomates** et **poivrons** devant la place de jeux.

Courgettes et autres **légumes** sur le talus au chemin du Motty.

Un grand merci à nos employés pour la création et l'entretien de ces plantations!



1



2



3



4



4

FÊTE NATIONALE

18h30: Accueil des participants avec verre de l'amitié offert par la Municipalité

19h: Partie officielle (par Luc Ciocca)

19h30: Repas (jambon, salade, dessert et café)
Concert BONG & LILY

22h: Feu du 1^{er} août (si possible)



FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LE REPAS

à déposer dans la boîte aux lettres communale ou par mail à greffe@vuarrens.ch

Les inscriptions sont vivement souhaitées afin de faciliter l'organisation ainsi que la préparation du repas confectionné par les Paysannes Vaudoises et le Chœur mixte.

(Prix du repas: adultes: 15.-/enfants de 5 à 12 ans: 10.-/enfants plus jeunes, offert)

Nom/Prénom:

Tél.: Nombre: adulte /enfant 5-12 ans /jeune enfant

Commission de Jumelage

Vous êtes cordialement invités à notre traditionnelle

Soirée moules

Samedi 17 août 2024
dès 18h au refuge
de Vuarrens



Venez plonger dans une ambiance conviviale et savourer nos
fameuses moules façon Boujan!

Mais ce n'est pas tout... Pour vous désaltérer, des **boissons** seront en vente sur place.
Et pour ceux qui ne raffolent pas des moules, un **BBQ** sera mis à disposition.

Contribuez à la préservation de notre belle planète en apportant vos propres
assiettes et verres réutilisables. Sans oublier également vos couverts.

Ensemble, faisons la différence. **MERCI**

Tarifs irrésistibles: Adulte Fr. 20.- / Enfant Fr. 10.- (jusqu'à 14 ans)
Inscriptions au 079 690 35 08 ou par e-mail à lepol1418@hotmail.com